

**Notice explicative en vue d'une candidature
en section internationale américain
Rentrée 2022-2023
Préparation au Baccalauréat Français International
option internationale du baccalauréat (OIB)
*Document destiné aux familles et aux établissements scolaires***

Public concerné :

Cette formation s'adresse à des élèves motivés ayant un très bon niveau en langue anglaise, présentant un profil scolaire équilibré et faisant preuve d'un bon potentiel de progression dans la langue de la section, capables, enfin, de s'adapter à une charge de travail supplémentaire.

Scolarité :

La classe de seconde qui accueille la section constitue, au même titre que les autres, un palier d'orientation à l'issue duquel l'élève poursuit sa scolarité dans la voie générale du lycée.

Au sein des trois niveaux (seconde, première et terminale), dans les autres disciplines que l'anglais et l'histoire-géographie, les élèves suivent les mêmes cours et préparent les mêmes épreuves du baccalauréat que les autres élèves. Aux horaires et programmes d'anglais et d'histoire-géographie se substitue un enseignement spécifique en langue anglaise qui comprend :

- 3 heures d'anglais de haut niveau en seconde (puis « Connaissance du Monde » en 1^{ère} et en terminale : 2h)
- 4,5 heures de littérature américaine
- 4 heures d'histoire-géographie / éducation civique (5 heures en 1^{ère} et en terminale).

A ces enseignements s'ajoutent des activités culturelles, centrées sur les civilisations du monde anglophone, et inscrites dans un programme annuel. Ces activités peuvent prendre des formes variées : conférences, spectacles, expositions, visites, sorties, échanges scolaires et voyages.

D'un point de vue institutionnel, la section internationale prépare au Baccalauréat Français International et répond à un double objectif :

- « [...] permettre à des élèves étrangers et à des élèves français d'acquérir ensemble une formation impliquant l'utilisation progressive d'une langue étrangère dans certaines disciplines. » (article D. 421-131 du code de l'éducation) ;
- « [...] faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et [...] former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, en particulier par l'utilisation de cette langue dans certaines disciplines. » (article D. 421-132 du code de l'éducation)

Dossier de candidature :

Il est constitué d'un formulaire spécifique, auquel s'ajoutent des pièces complémentaires relatives à l'examen du profil scolaire du candidat et au traitement administratif de son dossier. Ce formulaire est délivré sur demande aux établissements ou aux familles.

Le dossier papier est à transmettre directement au lycée Robert de Luzarches, en respectant la date butoir de retour fixée au 28 mars 2022 (elle figure sur le formulaire de candidature). Celui-ci sera instruit par l'établissement dès réception de l'ensemble des pièces demandées.

Instruction de la candidature :

Après réception du dossier complet du candidat, une invitation à passer **un test écrit d'admissibilité puis, en fonction des résultats (l'admissibilité à 8/20 a été décidée avec l'inspecteur d'anglais), un entretien oral d'admission** lui est adressée par courrier. Ces tests, oraux et écrits, ont pour objet d'évaluer le niveau linguistique et la motivation du candidat. Ils seront organisés au sein de l'établissement ou à distance début avril pour l'écrit et fin avril pour les oraux. Ils se déroulent en langue anglaise.

Une commission, composée de la direction du lycée et des membres de l'équipe pédagogique ayant en charge la section, se réunit ensuite et examine chaque candidature en considérant les résultats aux tests et les éléments d'appréciation figurant dans les dossiers de candidature. Une liste des candidats retenus, classés par ordre d'admission, est établie par la commission et transmise au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Après accord de l'autorité académique compétente, la liste des élèves admis est transmise aux établissements d'origine ; le lycée informe les élèves concernés et leur famille afin qu'ils puissent adapter en conséquence leurs vœux lors de la demande d'affectation.

Sectorisation :

L'admission en section internationale permet de formuler un vœu spécifique qui rend l'affectation prioritaire. Aucune demande de dérogation n'est donc nécessaire.

Affectation :

Dès lors que l'élève est admis, la famille inscrit le vœu en première position sur la fiche d'intention d'affectation post-3^{ème}, en respectant le code vœu de la section internationale du lycée Robert de Luzarches (vous rapprocher de la Direction du collège sur ce point).

Hébergement :

Pour les élèves qui résident loin d'Amiens, un hébergement hebdomadaire en internat scolaire est possible. Cette solution d'hébergement n'est cependant pas proposée dans l'établissement mais dans l'un des internats de la cité scolaire (lycée Edouard GAND ou lycée THUILLIER), situé dans un secteur proche.

Bancs d'essai :

Une période d'essai, visant à découvrir la section durant une matinée, est possible en fonction des places disponibles, **entre janvier et mars 2022**. Il suffit pour cela d'en formuler la demande auprès de la direction de votre collège qui contactera ensuite le lycée par courriel (cette procédure devrait permettre de regrouper les immersions d'élèves issus d'un même établissement). Le nombre d'élèves accueillis est limité à quatre élèves par établissement. La direction du collège peut nous transmettre une liste complémentaire d'élèves en cas de places vacantes pour les bancs d'essai.

Informations complémentaires :

Des portes ouvertes sont prévues le **samedi 5 mars 2022 matin de 9h00 à 12h15**.

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions via l'adresse mél du lycée.

La Provisure,
Corinne POLLET

*Lycée Robert de Luzarches - 4, rue le Mongnier - BP43 80090 AMIENS cedex 3
Tél. 03 22 47 77 77 - Fax 03 22 47 77 78 - Courriel luzarches.amiens@ac-amiens.fr*